2121 - La femme qui voit ses règles doit-elle prendre un bain rituel avant les rapports intimes ?

question

La femme qui voit ses règles doit-elle prendre un bain rituel avant les rapports intimes ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Quand la femme en période menstruelle a des rapports intimes, elle ne doit pas prendre un bain rituel tant que ses menstrues continueront. Si le sang cesse de s'écouler,elle peut alors prendre un bain de fin de menstruation. Pendant son indisposition, son mari ne doit pas avoir des rapports sexuels normaux avec elle en raison des propos du Très Haut : Et ils t'interrogent sur la menstruation des femmes. - Dis: "C'est un mal. Éloignez- vous donc des femmes pendant les menstrues, et ne les approchez que quand elles sont pures. Quand elles se sont purifiées, alors cohabitez avec elles suivant les prescriptions d'Allah car Allah aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient". (Coran, 2 : 222).

Le couple est toutefois autorisé à jouir l'un de l'autre, à condition d'éviter le contact sexuel. Ceci est fondé sur le hadith rapporté par Anas selon lequel les Juifs avaient l'habitude d'isoler la femme en période menstruelle ; ils ne partageaient pas les repas avec elle et cessaient tout rapport intime avec elle. Les Compagnons du Prophète (bénédiction et salut sur lui) l'interrogèrent à ce sujet, d'où la révélation du verset (2 :222) qui fit dire au Prophète (bénédiction et salut sur lui) : Faites tout avec elles, hormis les rapports intimes . Quand ils apprirent ces propos, ils dirent : Que veut cet homme ? Il cherche à se démarquer de nous dans toutes nos affaires (rapporté par Mouslim, 455).

Allah le sait mieux.